



COMPLEXE SCOLAIRE LA PLUME

DISCIPLINE
TRAVAIL
EXCELLENCE

DISCIPLINE - TRAVAIL - EXCELLENCE
Tél. : (+229) 61 16 96 69

Complexe Scolaire LA PLUME

Autorisation : N°270/MEMP/CAB/DC/ SGM/ DEPEMP/DPP/SP du 26/09/2013

MATERNELLE (1-2) PRIMAIRE (CI - CM2)

Anglais et Informatique à partir du CI

+229 61 16 96 69 - 99 15 40 30 cslaplume2013@gmail.com

10 ans d'existence

Quartier Tchinvié, 2ème rue derrière le centre de santé ; 2ème arrondissement ; Porto-Novo / Ouémé.



La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1025 du jeudi 29 août 2024
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Santé P.5

Tout sur la tendinite

Présence constante sur le terrain
P.3

La marque déposée de Luc Atrokpo

(Le maire plutôt préoccupé par le bien-être des Cotonnois)

9è Ag du Réseau des parlementaires africains pour l'évaluation du développement à Cotonou P.6,7

Les participants font le point du chemin parcouru

Hommage à titre posthume à El-Hadj Abdoul Razacki Radji P.8

Une solidarité tardive pour un grand homme





BOHICON

GUÉRITE TV MONDE

Rouvre ses portes le **1^{er} Octobre prochain**

📞 | 00229 91 19 1010



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informez plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU
Faosiya SEFOU
Anselme ORICHA (Stg)
Amanda E. DACKY

Graphiste

S - Design



Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10





La marque déposée de Luc Atrokpo

(Le maire plutôt préoccupé par le bien-être des Cotonnois)



Chamss-Deen BADAROU

Le maire de la ville de Cotonou, Luc Atrokpo, ne se contente pas de diriger depuis son bureau. Pour lui, être maire, c'est d'abord être au service de ses administrés. C'est pourquoi, il reste constamment à l'écoute des populations et veille de près à l'avancement des projets financés par la mairie, toujours dans l'objectif de contribuer au bien-être des Cotonnois. Son action ne se limite pas à une gestion administrative stricte ; il met également un point d'honneur à établir et renforcer des partenariats avec d'autres grandes villes pour assurer le développement de Cotonou.

En tant que président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), Luc Atrokpo s'investit aussi au niveau national. Il parcourt régulièrement les communes pour évaluer l'impact des projets financés par l'association. Ainsi, il reste en contact avec les réalités locales, recueille les préoccupations des autres maires et s'assure que les initiatives de l'ANCB profitent effectivement aux populations.

Sur le plan politique, Luc Atrokpo est un acteur influent du parti Union Progressiste le Renouveau (UP le Renouveau). Fidèle



soutien du régime de la Rupture, il n'hésite pas à aller à la rencontre des populations pour écouter leurs préoccupations et les sensibiliser sur les réalisations du gouvernement. Sa démarche d'écoute continue de renforcer sa popularité.

Homme de cœur, Luc Atrokpo poursuit également ses actions sociales,

telles que l'organisation de travaux dirigés (TD) pour les jeunes et diverses formes d'assistance aux populations démunies. Des initiatives qui rappellent son dévouement à la tête de la ville de Bohicon, où il avait déjà laissé une empreinte significative par son engagement social.

Quant à l'avenir poli-

tique de Luc Atrokpo, les spéculations sur ses ambitions pour 2026 sont, pour le moment, infondées. Il n'a jamais exprimé d'ambition personnelle et demeure un démocrate attaché aux valeurs de son parti. Suivant le mot d'ordre de l'UP le Renouveau, il préfère se concentrer sur les défis actuels plutôt que sur des échéances futures. Pour

lui, la priorité reste l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la promotion de la démocratie locale.

Avec une approche pragmatique et centrée sur les citoyens, Luc Atrokpo continue de marquer de son empreinte la vie politique, renforçant ainsi sa réputation de leader dévoué et visionnaire.





Tout sur la tendinite

La tendinite est une inflammation ou une irritation d'un tendon, les fibres qui relient les muscles aux os. Elle survient généralement à la suite de mouvements répétitifs ou d'une surutilisation des muscles, en particulier lors d'activités physiques intenses. Cette condition peut toucher plusieurs parties du corps, mais elle est fréquemment observée au niveau des épaules, des coudes, des poignets, des genoux et des chevilles. Bien que la tendinite soit souvent associée aux athlètes, elle peut affecter toute personne effectuant des gestes répétitifs dans le cadre de son travail ou de ses activités quotidiennes.

Symptômes : Comment identifier une Tendinite

Les symptômes de la tendinite se manifestent principalement par une douleur localisée et une sensibilité autour du tendon affecté. Cette douleur est généralement aggravée par le mouvement et peut s'intensifier au fil du temps si elle n'est pas traitée. Une autre manifestation



courante est l'apparition de raideurs, surtout après une période d'inactivité, comme le matin au réveil. Dans certains cas, l'inflammation peut entraîner un gonflement visible ou une légère rougeur de la peau autour de la zone touchée. La douleur peut également s'accompagner d'une sensation de faiblesse musculaire, limitant ainsi les mouvements et les performances physiques.

Causes : Les origines de la

Tendinite

La principale cause de la tendinite est la surutilisation d'un tendon, souvent due à des mouvements répétitifs. Les sportifs sont particulièrement exposés, notamment ceux pratiquant des sports nécessitant des gestes précis et répétés, comme le tennis, le golf ou la course à pied. Toutefois, certaines professions manuelles peuvent également favoriser l'apparition de la tendinite, en raison

de gestes répétés ou de postures inadéquates. D'autres facteurs peuvent aussi contribuer, tels que le vieillissement, qui rend les tendons plus fragiles, ou encore des anomalies anatomiques qui augmentent le stress sur certaines parties du corps.

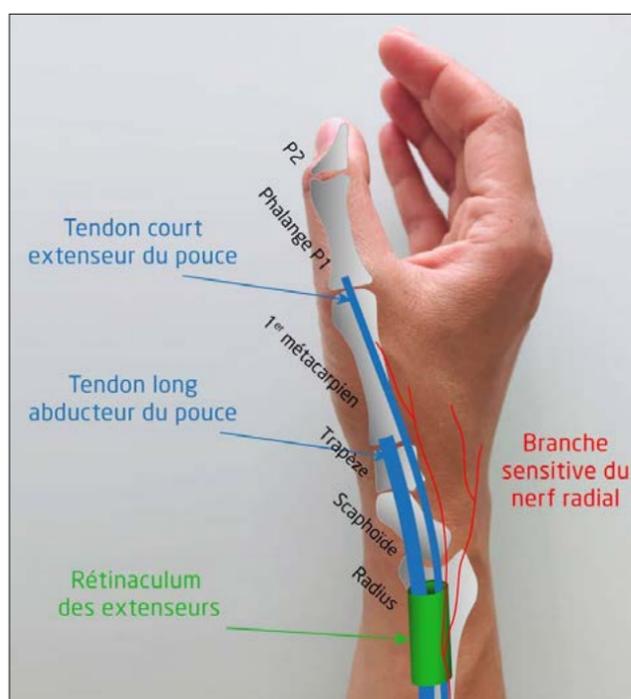
Traitement : Comment soulager et soigner une Tendinite

Le traitement de la tendinite repose sur plusieurs approches. Le repos est es-

sentiel pour permettre au tendon de guérir. Il est recommandé de cesser ou de réduire l'activité qui a causé l'inflammation. L'application de glace sur la zone touchée peut également réduire la douleur et l'enflure. Dans certains cas, des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) peuvent être prescrits pour diminuer l'inflammation. La physiothérapie est souvent indiquée pour renforcer les muscles autour du tendon et prévenir les récurrences. Dans les cas plus graves ou persistants, une intervention chirurgicale peut être envisagée pour réparer les dommages tendineux.

Aliments à éviter en cas de Tendinite

Une alimentation saine peut jouer un rôle dans la gestion de la tendinite. Certains aliments sont à éviter, car ils peuvent exacerber l'inflammation. Il est conseillé de limiter les produits riches en sucres raffinés, comme les pâtisseries, les sodas et les bonbons, qui peuvent augmenter les niveaux d'inflammation dans le corps. De même, les aliments riches en graisses saturées et en acides gras trans, présents dans les viandes transformées, les produits frits et certains snacks, peuvent aggraver les symptômes. Enfin, l'alcool et la caféine doivent être consommés avec modération, car ils peuvent également influencer les processus inflammatoires. Adopter une alimentation riche en fruits, légumes, poissons gras et noix peut, en revanche, aider à réduire l'inflammation et favoriser la guérison.



ACTUALITE *Production cotonnière*

Le Bénin occupe la deuxième place dans l'espace UEMOA

(Le maire préfère être sur le terrain pour s'enquérir des difficultés des Cotonnois)

Faosiya SEFOU

Après avoir maintenu pendant trois campagnes successives sa place de leader en matière de production cotonnière, le Bénin s'est vu détrôné par le Mali, qui occupe désormais la première place au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), selon les données enregistrées pour la campagne cotonnière de cette année.

Cette deuxième place occupée par le Bénin témoigne de la ferme volonté du gouvernement du Président Patrice Talon de faire de l'or blanc le premier produit contribuant au PIB béninois. Aujourd'hui, on peut dire que le secteur du coton au Bénin se porte plutôt bien malgré les crises économiques qui secouent le monde. La politique mise en place par le gouvernement a permis au Bénin d'enregistrer des productions record de coton ces dernières années.



La production attribuée au pays est de 690 000 tonnes, soit une hausse de 77 % par rapport à la saison précédente. Avec une production de 600 063 tonnes, soit

une augmentation de 1,99 % par rapport à la dernière campagne, le Bénin occupe la deuxième place, surpassant le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo dans l'espace UEMOA. La produc-

tion cotonnière cumulée du Mali et du Bénin affiche 1 290 063 tonnes, soit 58,19 % de l'ensemble de la zone UEMOA.

Pour rappel, de la quatrième

place en 2016, le Bénin a atteint en 2018-2019 une production de 678 000 tonnes, ce qui lui a valu d'être le premier producteur de coton en Afrique.

ACTUALITE *Après quelques semaines de vacances en France*

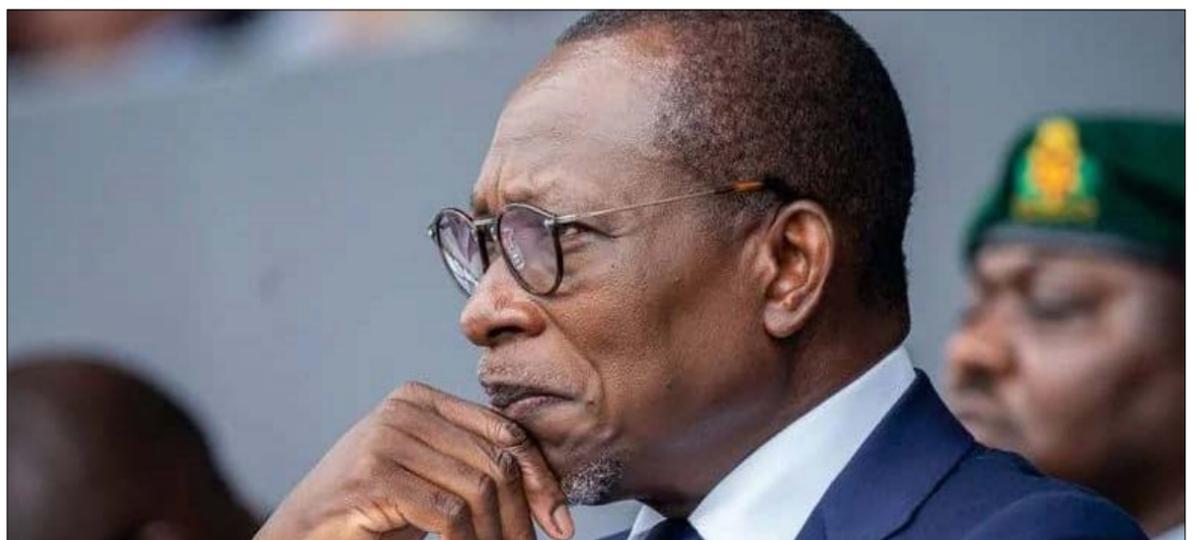
Patrice Talon est désormais à Cotonou

Anselme ORICHA

Le président Patrice Talon est de retour au Bénin après avoir passé ses vacances en France. Le Chef de l'État est arrivé à Cotonou le mardi 27 août 2024.

Durant cette période, où les membres du gouver-

nement étaient également en vacances, les Béninois n'ont pas eu droit au traditionnel Conseil des ministres, qui se tient habituellement tous les mercredis. Selon certaines sources, la rencontre hebdomadaire des membres de l'exécutif reprendra la semaine prochaine.



Les participants font le point du chemin parcouru

Le Réseau des parlementaires africains pour l'évaluation du développement (APNODE) tient depuis ce mercredi 28 août 2024 à Azalaï Hôtel de Cotonou sa 9^e Assemblée générale. C'est le Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou Vlavonou qui a procédé à l'ouverture des travaux de cette rencontre placée sous le thème, « Une décennie de renforcement des capacités des parlementaires africains pour mieux légiférer, mieux contrôler et mieux évaluer les politiques : réflexions, collaborations et perspectives ».

El-Hadj Affissou Anonrin (Coll)

Dans le discours d'ouverture qu'il a prononcé, le Président Louis Gbèhounou Vlavonou a mis l'accent sur le caractère particulier que revêt cette rencontre en ce sens qu'elle marque la célébration du 10^e anniversaire de l'APNODE avec en point de mire l'occasion de réfléchir sur le chemin parcouru, d'évaluer les réussites, mais également de planifier l'avenir en vue de renforcer davantage l'impact de l'évaluation des politiques publiques sur le développement de nos nations respectives. Poursuivant ses propos, il a partagé avec l'assistance le parcours du Bénin dans ce mouvement continental vers une meilleure gouvernance par l'évaluation.

Du point de vue législatif, a souligné le Président du Parlement béninois, « le Bénin a adopté, après un processus largement participatif, les Études Nationales de Perspectives à long Terme, Bénin 2025 dont la vision est intitulée ainsi qu'il suit : « un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ».

Malgré la clarté de cette vision, force est de constater, selon le Président Vlavonou que le système de planification, notamment stratégique et opérationnelle, peine à devenir une véritable culture de développement au Bénin. Mieux, il a fait observer que l'efficacité des politiques



publiques est une problématique majeure pour la réalisation des agendas de développement.

Dans la suite des actes forts posés par l'Assemblée nationale du Bénin, le Président Louis Gbèhounou Vlavonou a évoqué l'élaboration et le vote de la loi N°2024-09 du 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin. Cette loi a en effet instauré une gouvernance plus inclusive et efficace en établissant un lien étroit entre la planification du développement et l'évaluation des politiques publiques au sein de toutes les institutions de la République et des services déconcentrés. A tout ceci s'ajoutent les nombreuses missions de contrôle de l'action gouvernementale initiées par l'Assemblée nationale du Bénin.

Des difficultés malgré l'embellie

Le tableau est bien reluisant malgré les difficultés rencontrées. Et c'est pourquoi le Président Vlavonou a mis l'accent sur le fait qu'en accueillant cette 9^e Assemblée générale annuelle de l'APNODE, le Bénin célèbre non seulement ses réalisations, mais aussi celles de l'ensemble des parlementaires africains qui, à travers le réseau, ont œuvré pour intégrer l'évaluation dans leur processus législatif et renforcer la qualité des politiques publiques sur tout le continent.

Pour l'honorable Jérémie Adomahoun, Président de l'APNODE, le chemin parcouru en 10 ans par l'institution qu'il a l'insigne honneur de diriger a été semé d'embûches malgré les succès enregistrés. « Les plus importantes sont, entre autres, la très faible mobilisation des ressources pour la mise en œuvre correcte de notre plan d'action ; la faible adhésion des parlements en tant que

membres-institution ; la mise en place et le fonctionnement des sections nationales dans beaucoup de parlements ; la mise en place d'outils et de stratégies pour l'institutionnalisation de l'évaluation ».

Pour contourner ces difficultés, a-t-il ajouté, l'APNODE doit obligatoirement s'appuyer sur la collaboration avec des organisations internationales, des universités et des centres de recherche pour le renforcement des capacités locales en matière d'évaluation et faciliter l'adoption de bonnes pratiques et de normes internationales. « Il nous appartient de faire le plaidoyer pour l'adhésion de tous les Etats africains à l'instar des 29 qui y sont déjà membres. De même, nous devons travailler pour l'élargissement des sections régionales et nationales, au-delà de celles du Bénin, Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Maroc et du Zimbabwe », a-t-il martelé. Il a aussi exhorté ses

collègues à ne pas baisser les bras. « Il nous incombe donc de travailler à transformer ces difficultés en défis pour la décennie à venir. Notre réseau, après dix (10) ans d'existence a besoin d'être évalué afin de tirer toutes les leçons pour son meilleur fonctionnement », a-t-il dit avant d'insister sur le fait que « L'APNODE doit obligatoirement s'appuyer sur la collaboration avec des organisations internationales, des universités et des centres de recherche pour le renforcement des capacités locales en matière d'évaluation et faciliter l'adoption de bonnes pratiques et de normes internationales ».

Profitant aussi de l'occasion qui lui a été donnée, Jérémie Adomahoun a remercié particulièrement le Président de l'Assemblée nationale du Bénin qui partage la vision de l'APNODE et appuie régulièrement sa section nationale à atteindre ses objectifs. Il n'a pas oublié les partenaires au nombre desquels on peut citer la Banque africaine de développement et d'autres organismes tant nationaux qu'internationaux.

Le ministre du développement Abdoulaye Bio Tchane empêché s'est fait représenter à la cérémonie d'ouverture de cette 9^e Assemblée générale de l'APNODE. Ce qui témoigne de l'importance que le gouvernement du Président Talon accorde à ce Réseau.

Suite à la Page 7

ALBUM PHOTOS



ACTUALITE *Commune de Kalalé dans le Nord Bénin*

Un véhicule transportant des engrais agricoles intercepté en route vers un pays voisin

Latifath KOWENOU

Grâce à un réseau de renseignements dynamique mis en place par les éléments de la police républicaine dans l'arrondissement de Kalalé, une opération a été couronnée de succès ce mardi 27 août 2024. En effet, un véhicule immatriculé au Nigéria, transportant plus de deux (02) tonnes d'engrais, a été intercepté à quelques encablures de la frontière. À bord se trouvaient trois (03) individus, dont le présumé propriétaire des produits.

Le chargement comprenait principalement des sacs de NPKSB, d'urée et de NPK. Au cours de l'opération, l'un des agents du commissariat de Kalalé a été volontairement agressé, recevant une blessure à l'œil infligée par les supposés trafiquants.



Informé de la situation, le commissariat de Kalalé a ra-

pidement activé son réseau de renseignements, ce qui a permis d'intercepter le véhi-

cule avant qu'il ne franchisse la frontière. Les individus à bord ont été placés en garde

à vue dans les cellules du commissariat de Kalalé.

POLITIQUE *Hommage à titre posthume à El-Hadj Abdoul Razacki Radji*

Une solidarité tardive pour un grand homme

La rédaction

La vie sur terre n'est qu'un court passage, et elle est souvent marquée par des occasions manquées de solidarité et de soutien, particulièrement entre les Béninois et au sein de la classe politique. Aujourd'hui, El-Hadj Abdoul Razacki Radji,

alias Sotiè, repose en paix, mais il est regrettable que les soutiens qui se sont manifestés en grand nombre à son domicile et au cimetière ce mardi 27 août 2024, n'aient pas été aussi présents de son vivant. Puisse son âme reposer en paix, et qu'Allah l'accueille dans Son royaume.



SOCIÉTÉ *Dégradation de la voie «Goudron Yayi Boni»*

Un calvaire quotidien pour les usagers à Parakou

(Les autorités compétentes interpellées)

La route bitumée, communément appelée «goudron Yayi Boni», est aujourd'hui dans un état de dégradation avancé, suscitant l'exaspération des usagers qui l'empruntent quotidiennement. Cette voie principale très fréquentée de la ville est désormais parsemée de nids-de-poule, rendant la circulation périlleuse, voire impraticable.

Anselme ORICHA

Nombreux sont les usagers qui témoignent des difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement sur cette route. Francky Banton, un habitant de la ville, partage son calvaire : «Comme vous pouvez le constater, l'état de la voie est mauvais. Chaque fois que je passe par ici, je suis obligé de me rendre au garage. J'ai changé les amortisseurs à plusieurs reprises à cause de l'état de la route qui endommage ma voiture». Face à cette situation, il va jusqu'à suggérer une solution désespérée : «Si on ne peut même pas refaire le bitume, qu'ils rasent la voie et la laissent en terre rouge,



ce serait mieux».

Un autre usager, Aboudou Raimi Sobabe, exprime son

ras-le-bol : «La voie est totalement délabrée. On ne dirait même plus un goudron, ce ne sont plus des nids-de-poule, mais des nids d'éléphant». Il décrit la difficulté à circuler, affirmant qu'ils «ne peuvent même pas rouler à 5 km/h. Nous souffrons», a-t-il confié.

Cette souffrance est d'autant plus amère que la plupart des rues environnantes sont incluses dans le projet d'asphaltage en cours, tandis que la route Yayi Boni reste ignorée. Les habitants du quartier Amanwignon, dans le troisième arrondissement de Parakou, se sentent abandonnés, malgré leurs multiples appels à

l'aide.

Le danger est omniprésent, particulièrement la nuit, comme le souligne Mabourouk Sinatoundo : «C'est vraiment désolant parce qu'il y a des nids-de-poule remplis d'eau. Pendant la journée, on arrive à les esquiver, mais la nuit, c'est dangereux. Nous sommes vraiment dans une situation délicate car les accidents ne manquent pas».

Face à cette situation qui n'a que trop duré, les usagers implorant une intervention des autorités municipales et de l'État central. «Je demande à toutes les autorités de penser à la ville de Parakou. Il faut agir pour tous les usagers, surtout pour nous qui empruntons régulièrement cette voie», plaide Mabourouk Sinatoundo. Aboudou Raimi Sobabe, quant à lui, interpelle les responsables avec une demande claire : «Nous implorons l'aide des autorités municipales et de toutes les bonnes volontés pour que cette voie soit réhabilitée».

En attendant une réponse favorable à cette requête, les usagers de la route «goudron Yayi Boni» et les habitants du quartier Amanwignon continuent de vivre leur calvaire quotidien.



INTER

Recensement des personnes et entités impliquées dans des actes de terrorisme

Le Niger innove

La rédaction

Les autorités nigériennes ont instauré un fichier national destiné à recenser les personnes et entités impliquées dans des actes de terrorisme, ainsi que celles troublant la tranquillité publique. L'ordonnance créant ce fichier a été signée ce mardi 27 août 2024 par le général Abdourahmane Tiani, chef de la junte au pouvoir.



peut se faire dès l'ouverture d'une enquête ou lors du lancement de poursuites judiciaires.

Il est important de noter que les personnes inscrites sur ce fichier ne bénéficieront d'aucune souplesse de la loi en ce qui concerne les sanctions, notamment le gel des avoirs financiers, l'interdiction de se déplacer à l'intérieur du Niger et de voyager à l'étranger. De plus, tout individu poursuivi par la justice dans ce cadre pourrait se voir retirer la nationalité nigérienne. Cette déchéance deviendrait définitive en cas de condamnation à une peine de prison de cinq ans ou plus.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des stratégies de lutte contre le terrorisme. Ce fichier ne se limite pas seulement aux terroristes présumés ou aux personnes sou-

tenant les terroristes, mais inclut également ceux qui commettent des infractions portant atteinte aux intérêts stratégiques et/ou fonda-

mentaux du pays. Parmi ces infractions figurent le port d'armes contre l'État, l'intelligence avec

une puissance étrangère, et la fourniture de renseignements tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale. L'inscription au fichier

ACTUALITE

Bilan positif pour l'Action Médicale Gratuite (AMG) à Parakou

Une initiative de l'armée béninoise

La rédaction

Du 21 au 23 août 2024, la ville de Parakou a accueilli une importante campagne de santé publique, initiée par l'État-major de l'armée béninoise en partenariat avec l'armée américaine. Cette initiative, baptisée «Action Médicale Gratuite» (AMG), avait pour objectif d'offrir des soins médicaux sans frais à la population locale.



La campagne s'est concentrée sur la prise en charge des affections courantes, avec une première phase dédiée aux consultations et aux examens paracliniques. Les cas plus graves, nécessitant des interventions chirurgicales ou une prise en charge complémentaire, ont été orientés vers les hôpitaux de référence de la ville.

Le bilan de cette campagne est impressionnant, avec au moins 600 personnes ayant bénéficié des soins offerts.

Ce succès a été salué par l'armée béninoise, qui a publié les résultats sur sa page Facebook via la cellule de communication de l'État-ma-

jor ce mercredi 28 août 2024. Cette initiative reflète l'engagement des forces armées béninoises et américaines à

améliorer l'accès aux soins de santé pour les populations locales, renforçant ainsi les liens de coopération entre les deux nations.



MESSAGE



DISCIPLINE TRAVAIL EXCELLENCE

La performance du CS La Plume est démontrée à travers ces résultats de 100 % au CEP.



Nous formons nos enfants pour L'ELITE DE DEMAIN!

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
MATERNEL ET PRIMAIRE

COMPLEXE SCOLAIRE LA PLUME

Autorisation : N°270/MEMP/CAB/DC/ SGM/
DEPEMP/DPP/SP du 26/09/2013

**MATERNELLE (1-2)
&
PRIMAIRE (CI - CM2)**

**Anglais & Informatique
à partir du CI**

DISCIPLINE - TRAVAIL - EXCELLENCE

Adresses :

- Quartier Tchinvié, 2^{ème} rue derrière le centre de santé ; 2^{ème} arrondissement ; Porto-Novo / Ouémé.
- Tel (+229) 61 16 96 69 / 99 15 40 30
- Email : cslaplume2013@gmail.com

PRESENTATION DU COMPLEXE SCOLAIRE LA PLUME

Le Complexe Scolaire « La Plume » a été créé par des professionnels de l'enseignement afin d'apporter leurs expériences pour une éducation de qualité au profit de nos enfants, espoirs de développement de notre chère Nation.

Le complexe est composé :

1. de la Maternelle 1 & 2 : session des petits et session des grands.
2. du cours primaire : CI au CM2.

Le Complexe Scolaire la PLUME dispose :

- de 18 salles de classe bien aérées, éclairées et entièrement carrelées ;
- d'une bibliothèque bien équipée ;
- d'une salle d'informatique équipée de 24 ordinateurs neufs ;
- d'une cantine pour une bonne hygiène alimentaire ;
- des tables individuelles par élève ;
- des toilettes sanitaires séparées pour les garçons et les filles ;
- d'une infirmerie fonctionnelle sur site ;
- d'une cour aménagée pour les jeux, le sport et la récréation.

Tout ceci offre aux élèves de meilleures conditions d'apprentissage.

A - CONDITIONS D'ADMISSION

1 - MATERNELLE : 1 & 2

Pièces à fournir :

- extrait d'acte de naissance ;
- une (01) fiche de renseignement (disponible au CS La Plume) ;
- deux (2) photos d'identité ;
- un livret (1) de santé ;
- une (1) chemise dossier à rabat.

2 - PRIMAIRE : CI au CM2

Pièces à fournir :

- extrait d'acte de naissance ;
- une (01) fiche de renseignement (disponible au CS La Plume) ;
- deux (02) photos d'identité ;
- un certificat de scolarité ;
- un (01) bulletin de note de l'école de provenance pour les nouveaux ;
- un livret (1) de santé ;
- une (1) chemise dossier à rabat ;
- apporter la preuve de l'inscription de l'enfant sur Educ-master.

B - FRAIS D'INSCRIPTION

- Pour les nouveaux : 10 000 FCFA
- Pour les anciens : 00 FCFA

C - FRAIS DE SCOLARITE

1. Maternelle 1 & 2 50 000 FCFA
2. CI - CP : 55 000 FCFA
3. CE1 - CE2 : 60 000 FCFA
4. CM1 : 70 000 FCFA
5. CM2 : 75 000 FCFA

D - AUTRES FRAIS OBLIGATOIRES

1. TD et examens blancs (CM2) : ... 25 000 FCFA / AN
2. Frais de Photocopie : 5 000 FCFA / AN

E - MODALITES DE PAIEMENT

Modalités	1 ^{ère} Tranche	2 ^e Tranche	3 ^e Tranche
	A l'inscription (obligatoire)	Fin novembre au plus tard	Fin janvier au plus tard
Classes Maternelle 1 & 2	25.000	15.000	10.000
CI - CP	30.000	15.000	10.000
CE1 - CE2	35.000	15.000	10.000
CM 1	35.000	20.000	15.000
CM 2	40.000	20.000	15.000

F - CANTINE SCOLAIRE

Maternelle	Primaire
10.000 FCFA / mois	12.000 FCFA / mois

- 10h 00 : Petit déjeuner
- 12h 30 : Déjeuner
- 16h 00 : Goûter

En plus de la restauration, les enfants inscrits à la cantine bénéficient de :

- surveillance intégrale ;
- repas sains et équilibrés ;
- sieste entre 13h 00 et 14h 00 sur des couchettes individuelles ;
- hygiène corporelle (bain et entretien).

Les enfants qui restent à l'école à midi sans être inscrits à la cantine doivent payer 25.000 FCFA par an.

G - DESCRIPTION DE L'UNIFORME

L'uniforme est une tenue Kaki ordinaire avec un macaron à l'effigie de l'école.

Pour plus d'informations :

**Tel (+229) 61 16 96 69
99 15 40 30**

- Possibilité de paiement par Mobile Money sur les deux numéros.



DISCIPLINE
TRAVAIL
EXCELLENCE

Complexe Scolaire LA PLUME

Autorisation : N°270/MEMP/CAB/DC/ SGM/ DEPEMP/DPP/SP du 26/09/2013

MATERNELLE (1-2) PRIMAIRE (CI - CM2)

Anglais et Informatique à partir du CI

+229 61 16 96 69 - 99 15 40 30

cslaplume2013@gmail.com

10 ans
d'existence



Quartier Tchinvié, 2^{ème} rue derrière le centre de santé ; 2^{ème} arrondissement ; Porto-Novo / Ouémé.





INSTITUT POLYTECHNIQUE PAUL HAZOUME

N° 0194 / MESRS / DGES / DOSES / SEPES / SA

**INSCRIVEZ-VOUS
RENTREE 2024-2025**

"Avec nous un avenir assuré"

VOS
LICENCES
EN TOUTE SERENITE
DIPLÔMES D'ETAT

OFFRE DE FORMATIONS

Quatre (4) Unités de Formation et de Recherches (UFR) sont ouvertes ;

- ✓ UFR Sciences de Gestion
- ✓ UFR Génie Électrique
- ✓ UFR Génie Biomédical
- ✓ UFR Génie Informatique

 +229 95 06 46 34

 +229 91 19 19 53



contact_ipph@gmail.com

01 BP 310 Porto-Novo

www.infos.ipphbenin.bj

